

SPÉCIALITÉ

Secteur **AFFAIRES INTERNATIONALES**

Cette spécialité propose l'acquisition d'une expertise sur l'environnement institutionnel et politique, les enjeux juridiques et économiques et les processus décisionnels communautaires à destination des entreprises, comme des collectivités territoriales ou du secteur associatif.

La spécialité « Affaires Européennes » est membre du réseau « des concours européens », piloté par le Secrétariat Général aux Affaires Européennes. Elle est également partenaire de l'opération initiée par EPSO (office européen de sélection du personnel) destinée à encourager les candidatures aux métiers de la fonction publique européenne et de la Maison de l'Europe et des Européens, Centre d'information Europe Direct Lyon/Rhône-Alpes.

OBJECTIFS

- **Maîtriser** l'environnement juridique, institutionnel et politique ainsi que les processus décisionnels communautaires.
- **Comprendre** et analyser les enjeux économiques et financiers liés au processus d'intégration européenne.
- **Acquérir** une connaissance approfondie des politiques publiques impulsées par/ou liées à l'Union Européenne (mobilisables dans la conduite de travaux de recherche).

CONDITIONS D'ACCÈS

L'accès à la formation se fait dès la 4^e année en suivant le secteur « Affaires Internationales » ou « Affaires Publiques ».

La formation est aussi ouverte directement en 5^e année :

- aux étudiants d'autres Instituts d'Etudes Politiques dans le cadre de la mutualisation ;
- à la formation continue.



CONTACT



Responsable de la spécialité

Cécile ROBERT

cecile.robert@sciencespo-lyon.fr

DÉROULÉ DE LA FORMATION

4^e année

La 4^e année tourne autour d'enseignements généraux de tronc commun (relatifs à la connaissance de l'environnement local, national, international en lien avec la spécialité) et de premiers enseignements de spécialisation (cours spécialisés).

5^e année

Les étudiants reçoivent une formation académique et professionnalisante, dans les domaines suivants :

20 → **NOMBRE DE PLACES**



UE Environnement politique, juridique et économique des affaires européennes



UE Lobbying et représentation des intérêts



UE Mise en oeuvre des politiques européennes



UE Les entreprises en Europe



Module Stage professionnel - obligatoire

Le second semestre est dédié à la réalisation d'un stage (4 mois ou moins) validé par un rapport de stage ou un mémoire soutenu.

DÉBOUCHÉS

- Administrateurs chargés de mission et d'études dans les institutions communautaires, européennes et internationales.
- Lobbyistes pour les entreprises, les collectivités territoriales et le secteur associatif.
- Administrateurs et consultants en « affaires européennes », dans ou auprès des administrations centrales ou déconcentrées, des collectivités territoriales, des associations et ONG.
- Juristes et consultants en entreprises implantées dans les pays de l'UE ou désireuses de se positionner sur le marché européen.
- Poursuite en doctorat (sous condition de réalisation d'un mémoire de recherche et du suivi d'un séminaire recherche).

PUBLIC CONCERNÉ

- Étudiants de Sciences Po Lyon
- Étudiants réussissant le concours d'entrée en 4^e année à Sciences Po Lyon
- Étudiants d'un autre IEP (mutualisation)
- Étudiants en Formation Continue

**Administrateur
CHARGÉ DE
MISSION**

JURISTE

LOBBYISTE

**Consultant en
AFFAIRES
EUROPÉENNES**

